

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

# F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

Point 7(d) de l'ordre du jour

CX/PR 15/47/9  
Février 2015

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

Quarante-septième session  
Pékin, République Populaire de Chine, 13 - 18 avril 2015

### AVANT-PROJET DE TABLEAUX 2 (GROUPES DE VÉGÉTAUX) ET 3 (GRAMINÉES – CÉRÉALES) - EXEMPLES DE SÉLECTION DE PRODUITS REPRÉSENTATIFS (POUR INCLUSION DANS LES PRINCIPES ET ORIENTATIONS POUR LA SÉLECTION DE PRODUITS REPRÉSENTATIFS EN VUE DE L'EXTRAPOLATION DE LIMITES MAXIMALES DE RÉSIDUS POUR LES GROUPES DE PRODUITS) À L'ÉTAPE 4

(Préparé par le Groupe de travail électronique dirigé par les Pays-Bas et les États-Unis d'Amérique)

Les membres du Codex et observateurs désireux de soumettre des commentaires à l'étape 3 sur ce document (voir Annexe I, (Tableau 2 – Groupes de végétaux) et Annexe II (Tableau 3 – Graminées/Céréales)), y compris les éventuelles implications que cela représente pour leurs intérêts économiques, sont priés de le faire conformément à la *Procédure uniforme pour l'élaboration de normes Codex et textes apparentés* (Manuel de procédure de la Commission du Codex Alimentarius) et ce avant le **31 mars 2015**. Les commentaires doivent être adressés :

À :

Mme Lifang DUAN  
Institute for the Control of Agrochemicals  
Ministry of Agriculture  
Room 906, No. 18 building  
Maizidian Street, Chaoyang District,  
Beijing, 100125, P.R. China  
Email: [ccpr@agri.gov.cn](mailto:ccpr@agri.gov.cn)

Avec copie au :

Secrétariat de la Commission du Codex  
Alimentarius,  
Programme mixte FAO/OMS sur les normes  
alimentaires,  
Viale delle Terme di Caracalla,  
00153 Rome, Italie  
Email: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org)

## GÉNÉRALITÉS

1. Lors de l'examen de la révision de la *Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale* (CAC/MISC 4-1993), la 40<sup>e</sup> session du Comité sur les résidus de pesticides (avril 2008) est convenue que les Principes et orientations pour la sélection de produits représentatifs en vue de l'extrapolation de limites maximales de résidus de pesticides pour les Groupes de produits devaient être développés indépendamment de la révision de la Classification.<sup>1</sup>
2. Cependant la sélection de produits représentatifs au sein de chaque groupe de cultures devrait dûment tenir compte de la révision des Groupes de cultures respectifs dans la Classification afin de maintenir la cohérence entre les Tableaux sur les exemples et les Groupes de produits correspondants dans la Classification en vue de l'extrapolation de résidus et de l'attribution de LMR de groupe
3. Les *Principes et orientations pour la sélection de produits représentatifs en vue de l'extrapolation de limites maximales de résidus de pesticides pour les Groupes de produits* y compris le *Tableau 1 : Exemples de la sélection de produits représentatifs (Groupe des Fruits)* ont été adoptés par la 35<sup>e</sup> session de la Commission du Codex Alimentarius.<sup>2</sup>
4. La 46<sup>e</sup> session du CCPR n'a pas été en mesure d'approuver le regroupement des cultures des Groupes 011 (Légumes-fruits, cucurbitacées) et 014 (Légumineuses). La 46<sup>e</sup> session est convenue de renvoyer le Tableau 2 à l'étape 2/3 pour être réécrit par le GTE sur la révision de la Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale et être examiné, lors de la prochaine session du CCPR<sup>3</sup>. La liste des participants est jointe en Annexe III.

<sup>1</sup> ALINORM 08/31/24, par. 113-115

<sup>2</sup> REP12/CAC, Annexe III

<sup>3</sup> REP14/PR, par. 147, 148, 150

5. En ce qui concerne le Groupe 011 Légumes-fruits, cucurbitacées, il existe maintenant trois propositions<sup>4</sup> incluant (1) trois sous-groupes soit : 11A Concombre et courgette ; 11B Melons et 11C. Courges ; (2) deux sous-groupes établis par le Comité consultatif international de regroupement des cultures 11A Melon et 11B. Courge/concombre et (3) deux sous-groupes soit 11A. Cucurbitacées à pelure comestible et 11B Cucurbitacées à pelure non comestible. Les options (1) et (2) sont présentées dans le présent document. L'option (3) concerne les cucurbitacées à pelure comestible et non comestible, cependant beaucoup de cucurbitacées à pelure non comestible sont également consommées dans une phase immature comme légume dans la soupe ou le pot-au-feu. Des exemples en sont entre autres Casabanana et Concombre chinois.
6. Concernant le Groupe 014 Légumineuses, un accord général a été trouvé pour l'établissement de quatre sous-groupes, soit : 14A. Haricot avec gousse ; 14B. Pois avec gousse ; 14C. Haricot frais sans gousse et 14D. Pois frais sans gousse.<sup>4</sup>
7. Au mois de mai 2014, une Lettre circulaire (CL 2014/16-PR) demandait des commentaires de la part des membres du Codex en ce qui concerne les critères pour le regroupement des cultures des Cucurbitacées et des Légumineuses. Un commentaire a été soumis de la part de l'Union européenne exprimant son approbation des sept caractéristiques utilisées pour le regroupement des cultures, mais considérait le critère numéro 2 (morphologie) comme étant le moins important. Le Japon a ensuite suggéré que la priorité soit donnée au critère numéro 1 (potentiel similaire du produit pour les résidus de pesticides) et au numéro 5 (BPA similaire pour les usages de pesticides).<sup>4</sup>
8. Dans une tentative de progresser sur ces deux groupes, le GTE a été de nouveau convoqué. Des commentaires ont été demandés par le GTE concernant le regroupement en sous-groupe des Légumes-fruits, cucurbitacées et Légumineuses. Le Canada, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Thaïlande et les États-Unis d'Amérique ont soumis des commentaires. En ce qui concerne les Cucurbitacées, la Thaïlande et le Japon ont appuyé le concept de trois sous-groupes alors que les États-Unis d'Amérique et le Canada appuyaient les deux sous-groupes établis par le Comité consultatif international de regroupement des cultures. La Nouvelle-Zélande appuyait deux sous-groupes y compris les Cucurbitacées avec et sans pelure comestible, comme le fait le système de l'Union européenne.<sup>4</sup>
9. En ce qui concerne les Légumineuses, il y a consensus général de la part du Canada, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis d'Amérique. La Thaïlande suggérait d'inclure *Phaseolous* spp et *Vigna* spp. sous le même code.<sup>4</sup>
10. En ce qui concerne les Légumes secs, il y a l'appui donné par le Canada, le Chili et le Costa Rica. Le Pérou a appuyé la proposition du Japon et de l'Afrique du Sud consistant à combiner les pois secs et les haricots secs en un même groupe et a en outre proposé des produits supplémentaires, y compris *Pisum sativum*, *Arachis hypogaea*, *Cajanus cajan*, *Vigna radiate*, *Lablab purpureus* et *Lupinus matabilis*. La présidence propose que le Groupe 015 – Légumes secs comporte deux sous-groupes : 15A. Haricots secs (sans gousse) et 15B. Pois secs (sans gousse). Ceci permettra d'avoir des LMR pour les sous-groupes respectifs lorsque des données ne sont pas disponibles pour les deux sortes de produits (haricots secs et pois secs).<sup>5</sup>
11. Un Tableau 2 révisé est repris en Annexe I. Dans ce Tableau, les groupes révisés des légumes-racines et tubercules, légumes-fruits, cucurbitacées, légumineuses et légumes secs ont maintenant été inclus. Deux options à débattre sont présentées pour les Légumes-fruits, cucurbitacées.
12. Ces Tableaux ont été mis au point conformément à la procédure en étapes du Codex en vue de leur inclusion dans les principes et orientations en tant qu'informations complémentaires pour le Tableau 1 se rapportant aux exemples de produits représentatifs pour les groupes de végétaux. L'inclusion du Tableau 2 doit être considérée comme un amendement découlant des Principes et Orientations et doit être soumise pour adoption finale avec la révision de la Classification et des groupes de végétaux.
13. Le Tableau 3 suivant pour les Graminées est maintenant inclus dans l'Annexe II. À noter que deux options sont également présentées pour le Groupe 020 Céréales. D'autres Tableaux suivront, y compris le Tableau 4 pour les Noix et Graines et le Tableau 5 pour les Graminées et Épices, parallèlement à la révision de la Classification concernant les groupes de produits concernés.<sup>6</sup>

## RECOMMANDATION

---

<sup>4</sup> Voir CX/PR 15/47/7

<sup>5</sup> Voir CX/PR 15/47/6

<sup>6</sup> Voir CX/PR 15/47/8

14. Les membres du Codex et observateurs désireux de soumettre leurs commentaires sur les groupes de produits présentés en Annexe I (Tableau 2 – Groupes de légumes) et Annexe II (Tableau 3 – Graminées) sont priés de tenir compte de ce qui suit :
- (i) Les propositions pour le Tableau 2 pour les Groupes 015. Légumes secs, 011. Légumes-fruits, cucurbitacées et 014. Légumineuses, doivent tenir compte de la discussion qui a eu lieu lors de la 46<sup>e</sup> session du CCPR ainsi que des commentaires soumis à l'étape 3 se rapportant à la révision de la Classification.<sup>4,5</sup>
  - (ii) Les propositions pour le Tableau 2 pour les groupes de végétaux restants doivent tenir compte des décisions prises lors des précédentes sessions du CCPR sur ces groupes de végétaux retenus à l'étape 7 dans l'attente de la finalisation des groupes de végétaux et doivent décrire tout impact possible sur la Classification de ces groupes.<sup>7</sup>
  - (iii) Les propositions pour le Tableau 3 doivent tenir compte des informations et des propositions contenues dans le document CX/PR 15/47/8 ainsi que des commentaires soumis à l'étape 3 se rapportant à la révision de la Classification.<sup>6</sup>
15. Le Comité est invité à examiner les Tableaux 2 et 3 et à avancer ces propositions pour adoption à l'étape 5 par la 38<sup>e</sup> session de la Commission.
16. Le Comité est par ailleurs invité à attribuer au GTE sur la révision de la classification, d'autres travaux sur les exemples de produits représentatifs au regard des progrès réalisés dans la révision de la Classification (voir points 7 (a), (b), et (c) de l'ordre du jour).

---

<sup>7</sup> ALINORM 10/33/24, Annexe IX (42/2010 CCPR) – Groupe 009. Légumes bulbeux / Groupe 012. Légumes-fruits, autres que les cucurbitacées / Groupe 18. Champignons comestibles ; REP13/PR, Annexe X (45/2013 CCPR) Groupe 010. Légumes du genre Brassica (sauf légumes feuillus du genre Brassica) / Groupe 013 Légumes feuillus (y compris légumes feuillus du genre Brassica) / Groupe 017 Légumes à côtes et vivaces; and REP14/PR, Annexe IX (46/2014 CCPR) – Groupe 016. Racines et tubercules.

**ANNEXE I****Tableau 2. Exemples de la sélection des produits représentatifs - végétaux**

<b>Groupe Codex/Sous-groupe</b>	<b>Exemples de produits représentatifs</b>	<b>Extrapolation aux produits suivants</b>
<b>Groupe 009 Légumes bulbeux</b>	Oignon et oignon de printemps ou poireau	<u>Légumes bulbeux (VA 0035)</u> : Ciboulette; ciboulette chinoise; hémérocalle, Elegans hosta; Fritillaire (bulbe); Fritillaire (fanés); Ail; fanés d'ail; Ail, ail d'Orient; Ail rocamboule; Kurrat; Ail penché; Poireau; Lys; Oignon de Beltsville bunching; Oignon; Oignon Chinois; Oignon frais; Oignon macrostem; Oignon, Perle; Oignon patate; Ciboule; Échalote; Oignon argenté; Oignon de printemps; Oignon d'Égypte; Ail des bois.
Sous-groupe 009A, Oignons	Oignons	<u>Oignons (VA 2031)</u> : Hémérocalle; Fritillaire (bulbe); Ail; Ail d'Orient; Ail rocamboule, Lys; Oignon; Oignon, chinois; Échalote; Oignon argenté.
Sous-groupe 009B, Oignons verts	Oignons de printemps ou poireau	<u>Oignons verts VA 2032</u> : ciboulette; ciboulette chinoise; Elegans hosta; Fritillaire (fanés); Ciboule de Chine; Kurrat; Ail penché; Poireau; Oignon de Beltsville bunching; Oignon, frais; Oignon macrostem; Oignon perle; Oignon, patate; Ciboule; Oignon de printemps; Oignon d'Égypte; ail des bois.
<b>Groupe 010 Légumes du genre Brassica (rave ou choux), Choux cabus, Choux à inflorescences</b>	Brocoli et Chou ou chou chinois (type Pe-tsai) et Chou de Bruxelles et Chou rave	<u>Légumes du genre Brassica (rave ou chou), Brassica à inflorescence (VB0040)</u> : Brocoli; Chou de Bruxelles; Chou cabus; Chou chinois (napa); Chou de Milan; Chou-fleur; Chou-rave; Moutarde chinoise.
Groupe 010A Brassica à inflorescence	Brocoli	<u>Brassica à inflorescence (VB 0042)</u> : Brocoli; Chou-fleur.
Groupe 010B, Brassica pommées	Chou ou chou chinois (type Pe-Tsai) et Chou de Bruxelles	<u>Brassica Pommée (VB 2036)</u> : Chou, cabus; chou de Bruxelles; Chou de Milan; chou chinois (napa).
Groupe 010C, Brassica tige	Chou rave	<u>Brassica tige (VB 2016)</u> : chou rave; moutarde chinoise.

Tableau 2. Exemples de la sélection de produits représentatifs - végétaux

Groupe Codex / Sous-groupe	Exemples de produits représentatifs	Extrapolation aux produits suivants
<b>Groupe 011 Légumes-fruits, cucurbitacées</b>	Concombre et courgette Melon ( <i>Cucumis melo</i> )	<u>Légumes fruits, cucurbitacées (VC 0045)</u> : Momordica basalina (pomme de merveille); Melon amer; Calebasse; Sicana odorifera; Chayotte; Concombre chinois; Concombre Kiwano (concombre à Cornes); Concombre d'âne; Margose lisse; Cornichon; Cornichon d'Inde occidentale; Serpent-gourde; Cucurbita foetidissima; gourde pointed ;Courge de siam; Trichosanthes dioicard, Tinda; Tindola; Trichosanthes ovigera; Luffa; Luffa lisse; Melons, sauf pastèque; Acanthosicyos horridus (nara); Potiron; Courgette; Takaco; Pastèque; Courge cireuse; Courge.
Sous-Groupe 11A Légumes fruits, cucurbitacées – pelure comestible	Concombre et courgette	<u>Légumes fruits, cucurbitacées – pelure comestible – (VC 2039)</u> : Momordica basalina (pomme de merveille); Melon amer; Calebasse; Chayotte; Concombre; Concombre d'âne; Caigua; Cornichon; Cornichon d'Inde occidentale; Serpent gourde; Cucurbita foetidissima; Courge du siam; Trichosanthes dioica ;Tindola; Tinda; Coccina grandis; Trichosanthes ovigera; Luffa; Luffa lisse; serpent gourde; Courgette; Takaco.
Sous-groupe 11B Légumes fruits – cucurbitacée à pelure non comestible - melons	Melon ( <i>Cucumis melo</i> )	<u>Légumes-fruits, cucurbitacées – pelure non comestible – courges (VC 2040)</u> : Casabanana; Concombre kiwano (concombre à Cornes) ; Concombre arménien ; Melon, Citron; Melons, sauf pastèque; Melon, nara; pastèque

OR (voir page suivante)

Groupe Codex/ Sous-groupe	Exemples de produits représentatifs	Extrapolation aux produits suivants
<b>Groupe 011 Légumes-fruits, cucurbitacées</b>	Concombre et courgette Melon ( <i>Cucumis melo</i> ) et Potiron et/ou Courge	<u>Légumes-fruits, cucurbitacées (VC 0045)</u> : Momordica basalina (pomme de merveille) ; Melon amer; Calebasse; Casabanana; Chayotte; Concombre chinois ; Concombre ; Kiwano (concombre à Cornes); Concombre d'âne; Margose lisse; Cornichon; Cornichon d'Inde occidentale; Serpent-gourde; Cucurbita foetidissima; Courge de siam; Trichosanthes dioicard, Tinda; Tindola; Trichosanthes ovigera; Luffa; Luffa lisse; Melons, sauf pastèque; Acanthosicyos horridus (nara) ; Potiron ; Serpent gourde; Courgette; Takaco; Pastèque; Courge cireuse; Courge.
Sous-groupe 11A Légumes-fruits, cucurbitacées - pelure comestible	Concombre et courgette	<u>Légumes fruits, cucurbitacées – pelure comestible – (VC 2039)</u> : Momordica basalina (pomme de merveille); Melon amer; Calebasse; Chayotte; Concombre; Concombre d'âne; Caigua; Cornichon; Cornichon d'Inde occidentale; Serpent gourde; Cucurbita foetidissima; Courge du siam; Trichosanthes dioica ; Tinda; Tindola ; Coccina grandis; Trichosanthes ovigera; Luffa; Luffa lisse; serpent gourde; Courgette; Takaco.
Sous-groupe 11B Légumes fruits – cucurbitacée à pelure non comestible - melons	Melon ( <i>Cucumis melo</i> )	<u>Légumes fruits, cucurbitacées – pelure non comestible - melons (VC 2040)</u> : Melons, sauf pastèque; Melon, nara; Pastèque.
Sous-groupe 11C Légumes fruits, cucurbitacées – pelure non comestible – courges	Citrouille et/ou Courge	<u>Légumes fruits, Cucurbitacées – pelure non comestible - courges (VC 2041)</u> : Casabanana ( <i>Sicana odorifera</i> ) <sup>1</sup> ; Concombre chinois <sup>2</sup> ; Kiwano (Concombre à Cornes) <sup>3</sup> ; Citrouilles ; Courge cireuse; Courge

<sup>1</sup> Casabanana est un melon qui est consommé à la fois sous sa forme immature en tant que légume ou dans la soupe et le pot-au-feu et sous sa forme mature en tant que dessert.

<sup>2</sup> Le concombre chinois est récolté en tant que fruit immature qui est cuisiné et utilisé comme légume et dans les currys.

<sup>3</sup> Le Kiwano (Concombre à Cornes) est classifié comme melon.

Tableau 2. Exemples de la sélection de produits représentatifs - végétaux

Groupe Codex/ Sous-groupe	Exemples de produits représentatifs	Extrapolation aux produits suivants
<b>Groupe 012 Légumes fruits, autres que les cucurbitacées</b>	Un cultivar d'une variété de grande Tomate et un cultivar d'une variété de petite Tomate et Piment doux et piment fort et Un cultivar d'une variété de grande aubergine et un cultivar d'une variété de petite aubergine	<u>Légumes fruits, autres que les cucurbitacées (VO 0050)</u> : Aubergine africaine; Tomate en grappe; Tomate cerise; Cocona; Tomate groseille; Aubergine; Garden huckleberry; Baie de Goji; Lanternes japonaises, Martynia; Okra; Aubergine pois; Poire-melon; Piments, forts; Piments doux; Roselle Gilo; Morelle sunberry; Tomatille; Tomate; Aubergine Thai.
Groupe 12A, Tomates	Un cultivar d'une variété de grande Tomate et un cultivar d'une variété de petite Tomate	<u>Tomates (VO 2045)</u> : Tomate en grappe; tomate cerise; Cocona; tomate groseille; Garden huckleberry; Baie de Goji; Lanternes japonaises; Morelle Sunberry; Tomatille; Tomate.

Groupe Codex/ Sous-groupe	Exemples de produits représentatifs	Extrapolation aux produits suivants
Groupe 12B, Piments	Piments doux et piments forts	Piments (VO 0051): Martynia; Okra; Piments forts; Piments doux; Roselle.
Groupe 12C, Aubergines	Un cultivar d'une variété de grande aubergine et un cultivar d'une variété de petite aubergine	Aubergines (VO 2046): Aubergine africaine; Aubergine; Aubergine pois; Poire-melon; Gilo ; Aubergine Thaï.
<b>Groupe 013 Légumes feuillus (y compris légumes feuillus du genre Brassica)</b>	<p>Salade pommée et/ou salade à cueillir et épinard et</p> <p>Verts de moutarde ou chou frisé or ou Brocoli, Chinois ou fanes de radis et</p> <p>feuilles de Betterave rouge et</p> <p>Fanes de Patate douce ou feuille de dictame et</p> <p>Feuilles de vigne et</p> <p>Liseron d'eau ou Neptunia</p> <p>Oleracea ou Cresson de fontaine et</p> <p>Chicorée witloof (pousse) et</p> <p>Laitue à cueillir ou tout autre culture pouvant être utilisée comme jeune feuilles (récoltée jusqu'à la phase de développement de 8 feuilles)</p>	<p><u>Légumes feuillus (y compris légumes feuillus du genre Brassica) (VL 0053)</u>: Pousse d'acacia; feuilles d'aubergine africaine; solanacée africaine; Agretti; Feuilles de maceron; pousses de luzerne; feuilles d'amarante; Feuilles de Dictame; Aster des Indes; Ayoyo, Jeunes feuilles; Feuilles de Margose; Feuilles de pois Bambara; Germes d'Orge; Feuilles de Platycodon chinois; Feuilles de Moringa Ben; Bitawiri; Ndolé, feuilles amères; Courgette Blackjack, Liciet de Chine; Brocoli chinois ; Brocoli rave ; Moutarde d'Éthiopie; Chou. Crambe maritime; Feuilles de cassave; Cat's Wiskers; Cham-chwi; Cham-na-mul; Cham-ssuk; Blette; Feuilles de Chayotte; Cerfeuil; Feuilles de Chicorée; feuilles de piments forts; Chou chinois (type Pak-choi); Tah Tsai; Chipilin; Cresson alénois; Barbarée (cresson de terre); Chrysanthème, Feuilles comestibles; Feuilles de haricot commun; Mâche; Laitue romaine; Cosmos; feuilles de dolique; Pissenlit ; Dang-gwi; Feuilles d'hémérocalle; Oseille; Dol-nam-mul; Ebolo; Endive; Fame flower; Célosie Feather cockscomb; Chou d'ornement; Salicorne commune; Go-deul-ppae-gi; Gom-chwi; Chénopode; Feuilles de vigne ; salade de Hanovre; Croc de sorcière; Feuilles de Coccina grandis; Persil japonais; Jute; Feuilles de Kajurura; Kangkong; Chou frisé ; Feuilles de chou-rave; Komatsuma; Laitue amère; Laitue pommée; Laitue à cueillir; feuilles de Maca; Feuilles de mauve; Melientha; Mizuna; Feuilles de baobab africain (pain de singe) ; Jeune pousse de Haricot Mungo ; Verts de moutarde; Moutarde tubéreuse de Chine; Épinard de Nouvelle-Zélande; Feuilles d'Okazi ; Arroche; Feuilles de papaye; Feuilles d'arachide; Feuilles de Perilla; Feuilles de plantain; Feuilles de Sceau de Salomon; Feuilles de potiron; Moutarde de Chine à pétiole pourpre; Pourpier; Pourpier d'hiver; Feuilles de radis; pousse de radis; Feuilles de raiponce; Verts de colza; Feuilles de Roselle; Roquette</p>



Tableau 2. Exemples de la sélection de produits représentatifs - végétaux

Groupe Codex/ Sous-groupe	Exemples de produits représentatifs	Extrapolation aux produits suivants
	et jeune pousse de Haricot Mungo	Fanes de Rutabaga; Feuilles de salsifis; Feuilles de San-ma-neul; Molette à berger; Feuilles de poivrier de Sichuan; Sonchus; Feuilles de soja; pousses de soja ; Chlorophytum comosum (herbe vaudoise); Épinard; Épinard de Malabar; Chou Ssam; Sseum-ba-gwi; Feuilles de patate douce; Épinard cardon; Feuilles de Tannier; feuilles de Taro; Cédrèle; fanes de navet; feuilles Ulluque; feuilles de violette chinoise; Violette chinoise; feuilles de Wasabi; Marsilea; cresson de fontaine; Mimosa aquatique; Cabombacée (water shield); Roquette sauvage; White led tree; Chicorée witloof (pousses); feuilles
Groupe 013A, Légumes-feuilles	Laitue pommée et/ou laitue à cueillir et épinard	<u>Légumes-feuilles (VL 2050)</u> : Feuilles d'aubergine africaine; solanacée africaine; Agretti (soude commune); Feuilles d'Amarante; Aster des Indes; Ayoyo; Feuilles de pois Bambara; Pousses d'orge; Bitawiri; Ndolé, feuilles amères; Courgette Blackjack; Lyciet de Chine; Cat's Wiskers (Cleome Gynandra); Cham-chwi; Cham-na-mul; Cham-ssuk; Blette; Cerfeuil; Feuilles de chicorée; Feuilles de piments forts; Chipilin; Feuilles comestibles de chrysanthème; Feuilles de haricot commun; Mâche; Laitue romaine; Cosmos; Feuilles de dolique; Pissenlit; Dang-gwi; Feuilles d'Hémérocalle; Oseille; Dol-nam-mul; Ebolo; Endive; Fame flower; Célosie; Salicorne commune; Godeul-ppae-gi; Gom-chwi; Chénopode; Croc de sorcière; Persil japonais; Jute; Laitue amère; Laitue pommée; Laitue à cueillir; Feuilles de mauve; Épinard de Nouvelle Zélande; Arroche; Feuilles d'arachide; Feuilles de Perilla; Feuilles de Plantain; Feuilles de Sceau de Salomon; Pourpier; Pourpier d'hiver; Feuilles San-ma-neul; Sonchus; Feuilles de soja; Chlorophytum comosum (herbe vaudoise); Épinard; Épinard
Group 13B, Brassica leafy vegetables	Mustard greens or Kale or Broccoli, Chinese, or radish leaves	<u>Légumes feuillus du genre Brassica (VL 0054)</u> : Brocoli, Chinois; Brocoli rave; Chou; Moutarde d'Éthiopie; Chou. Crambe maritime; Chou chinois (type Pak-choi); Tah Tsai; Cresson alénois; Barbarée; Chou d'ornement; Salade de Hanovre; Chou frisé; Feuilles de chou-rave; Komatsuma; Feuilles de Maca; Mizuna; Verts de moutarde; Moutarde de Chine tubéreuse; Moutarde de chine à pétiole pourpre; Fanes de radis; Fanes de colza; Roquette; Fanes de rutabaga; Molette du berger; Chou Ssam; Fanes de navet; Feuilles de Wasabi; Roquette sauvage.

Groupe Codex/ Sous-groupe	Exemples de produits représentatifs	Extrapolation aux produits suivants
Groupe 013C, Feuilles de légumes-racine et tubercule	Fanes de Betterave rouge, et Feuilles de patate douce ou feuilles de dictame	<u>Feuilles de légumes-racine et tubercule (VL 2052)</u> : Feuilles de maceron; feuilles de dictame, Feuilles de Platycodon (campanule à grande fleur); Feuilles de cassave; feuilles de raiponce; Feuilles de salsifis; Feuilles de patate douce; Feuilles de Tannier(Chou caraïbes) ; Feuilles de Taro; Feuilles d'Ulluque; Feuilles de gynura aurantiaca; Feuilles d'Igname.
Groupe 013D, Feuilles d'arbres, d'arbustes, et de rampants/grimpants	Feuilles de vigne	<u>Feuilles d'arbres, d'arbustes et de rampants/grimpants (VL 2053)</u> : Pousses d' Acacia; Feuilles de Moringa ben ; Feuille de vigne; Melientha; Feuilles de baobab africain (pain de singe); Feuilles de papaye; feuille de Roselle (Oseille de Guinée); Pousse de poivrier de Sichuan; Cédrèle de Chine; White led tree.
Groupe 013E, Légumes feuillus aquatiques	Kang kong ou (Neptunia Oleracea) Mimosa aquatique ou Cresson de fontaine	<u>Légumes feuillus aquatiques (VL 2054)</u> : Kang kong; Marsilea; Cresson de fontaine; Mimosa aquatique; Cabombacée (Brasenia).

Tableau 2. Exemples de la sélection de produits représentatifs - végétaux

Groupe Codex/ Sous-groupe	Exemples de produits représentatifs	Extrapolation aux produits suivants
Groupe 13 F, Endive	Chicorée witloof (pousses)	Chicorée witloof (pousses).
Groupe 13 G, Feuilles de cucurbitacée	Feuilles de Chayotte ou feuille de citrouille	Feuilles de cucurbitacées (VL 2056): Feuilles de Margose; Feuilles de Chayotte; Feuilles de <i>Coccinia grandis</i> ; Kahurura, Feuilles de potiron.
Groupe 13 H, Jeunes feuilles	Feuille de laitue ou de toute culture dont on peut utiliser les feuilles comme jeunes feuilles (récoltées jusqu'à la phase de développement de 8 feuilles)	Jeunes feuilles (VL 2057)
Groupe 13 I, Germes/Pousses	Pousses de Haricot Mungo	Pousses (VL 2057): germe de Luzerne; germe de Haricot Mungo; Pousses de radis; Germe de soja.
<b>Groupe 14 Légumineuses</b>	Haricots mangetout ( <i>Phaseolus</i> spp.) et Pois avec gousse (Pois potager ou pois mangetout) et Haricot immature sans gousse ( <i>Phaseolus</i> spp.) et Pois cultivé	Légumineuses (VP 0060): Haricots, sauf fève et soja ( <i>Phaseolus</i> spp.); Haricot ( <i>Vigna</i> spp.); Haricots, écosés ( <i>Phaseolus</i> spp.); Haricot écosé ( <i>Vigna</i> spp.); Pois de terre (pois bambara); Fève; Dolique mongette; Pois chiche; Haricot commun; Dolique (pois à vache); Pois cultivé; Haricot ailé; Gesse; Haricot de Guar; Canavalia; Haricot Lablab (dolique d'Égypte); Lentille; Haricot de Lima; Lupin; Haricot Mat (ou papillon); Ambérique verte (haricot mungo); Pois; Pois, écosé; Pois d'Angole; Pois mangetout; Haricot riz; Haricot d'Espagne; Soja; Petai; Haricot sabre; Haricot Urd; Pois mascate; Pois carré; Dolique asperge (pois kilomètre).

Groupe Codex/ Sous-groupe	Exemples de produits représentatifs	Extrapolation aux produits suivants
Sous-groupe 14A Haricots avec cosse	Haricots avec cosse ( <i>Phaseolus</i> spp.)	<u>Haricots avec cosse (VP 2060)</u> : Haricots, sauf fèves et soja ( <i>Phaseolus</i> spp.); Haricots ( <i>Vigna</i> spp.); Fève; Dolique mongette; Haricot commun; dolique (pois à vache); Haricot ailé; Haricot de Guar; Canavalia; Haricot Lablab (dolique d'Égypte); Haricot Mat (ou papillon); Ambérique vert; Haricot riz; Haricot d'Espagne; Soja; Petai; Haricot sabre; Haricot Urd; Pois mascate; <u>Dolique asperge (pois kilomètre)</u> .
Sous-groupe 14B Pois avec cosse	Pois avec cosse (Pois cultivé ou Pois mangetout)	<u>Pois avec cosse (VP2061)</u> : Pois; Pois cultivé; Gesse; Lentille; Pois d'angole; Pois mangetout.
Sous-groupe 14C Haricots avec graine immature sans cosse	Haricots avec graines vertes immatures sans cosse ( <i>Phaseolus</i> spp.)	<u>Haricots à graines immatures sans cosse (VP 2062)</u> : Haricot, écosés ( <i>Phaseolus</i> spp.); Haricots écosés ( <i>Vigna</i> spp.); Pois de terre (pois Bambara); Fève écosée; dolique mongette; Haricot commun; dolique (pois à vache); Haricot ailé; Canavalia; Haricot Lablab (ou haricot d'Égypte); Haricot de Lima; Lupin; Haricot mat (ou papillon); Haricot d'Espagne; Soja; Petai; Pois mascate.
Sous-groupe 14D Pois immature sans gousse	Pois cultivé	<u>Pois immature sans gousse (VP 2063)</u> : Pois écosés ; Pois chiche; Pois cultivé; Lentille; Pois d'angole.

Tableau 2. Exemples de la sélection de produits représentatifs - végétaux

Groupe Codex/ Sous-groupe	Exemples de produits représentatifs	Extrapolation aux produits suivants
<b>Groupe 15 Légumes secs</b>	Haricots secs ( <i>Phaseolus</i> spp.) et Soja sec et Pois sec ( <i>Pisum</i> spp.)	<u>Légumes secs (VD 0070)</u> : Haricots ( <i>Phaseolus</i> spp.); Haricots ( <i>Vigna</i> spp.); Haricot Azuki; Pois tubéreux africain, pois de terre (pois de Bambara); Fève; Pois chiche; Haricot commun; Dolique (pois à vache); Pois fourrager; Haricot ailé; Gesse; Haricot de Guar; Horse gram; Canavalia; Macrotyloma geocarpum; Haricot Lablab bean; Lentille; Haricot de Lima; Lupin; Haricot Morama; Haricot mat (ou papillon); Haricot mungo; Pois; Pois d'angole; Haricot riz; Haricot d'Espagne; Soja; Haricot Tépari; Haricot Urd; Pois mascate; Pois ailé.
Sous-groupe 15A Haricots secs (sans gousse)	Haricot sec ( <i>Phaseolus</i> spp.) et Soja sec	<u>Haricots secs (VD 2065)</u> : Haricots ( <i>Phaseolus</i> spp.); Haricots ( <i>Vigna</i> spp.); Haricot; Haricot Adzuki ; Pois tubéreux africain; Pois de terre (pois de bambara); Fève; Haricot commun; Pois d'angole (pois à vache); Haricot ailé; Haricot de Guar; Horse gram; Canavalia; Kersting's groundnut (Macrotyloma geocarpum),; Haricot Lablab; Haricot de Lima; Lupin; Haricot Morama; Haricot mat (ou papillon); Haricot de mungo; Haricot riz; Haricot d'Espagne; Soja; Haricot Tépari; Haricot Urd; Pois mascate; Pois ailé.
Sous-groupe 15B Pois secs (sans gousse)	Pois sec ( <i>Pisum</i> spp.)	<u>Pois sec (VD 2066)</u> : Pois; Pois chiche; Pois fourrager; Gesse; Lentille; Pois d'angole.

Groupe Codex/ Sous-groupe	Exemples de produits représentatifs	Extrapolation aux produits suivants
<b>Groupe 16 Légumes-racines et tubercules</b>	Carotte et Radis et Betterave sucrière ou betterave et Pomme de terre ou patate douce	<u>Légumes-racines et tubercules (VR 0075)</u> : Alocasia; Glycine tubéreuse; Arracacha; Sagittaire; Dictame; Dictame de Guinée; Dictame de Polynésie; Banane d'Abyssinie; Betterave rouge; Platycodon de Chine; Grande Bardane, ou bardane comestible; balisier comestible; Carvi, cumin noir; Carotte; Cassave; Massette; Céleri; Racine de Chayotte; Cerfeuil tubéreux ; Racine de Chicorée; Crosne du Japon; Pomme de terre de Madagascar; Châtaigne d'eau chinoise; Dolique sauvage; Racine de pissenlit; Deodeok; Gesse tubéreuse; Igname pied d'éléphant; tubercule de Gastrodia; Ginseng; Racine de haricot ailé; Raifort; Topinambour; Pomme de terre Kaffir; Konjac; Kudzu; Racine de Ladybell; Lotus tuber; Maca; Vigne de Madère; Mashua; Mauka; racine d'astragale membraneuse; Moutarde tubéreuse de Chine, tubercule; Oca; Ol bang gae; Persil tubéreux; Panais; Vigna lanceolata; Conopode dénudé ; Racine de sceau de Salomon; Pomme de terre ; Radis; Radis, noir; Radis blanc; racine de Raiponce; Salsifis; Scorsonère d'Espagne; Scorsonère; Chervis; Betterave sucrière; Rutabaga; Patate douce; Chou Caraïbes; Taro; Gland de terre; Ti palm; Navet potager; Ulluco ; Châtaigne d'eau; Poire de terre; Pois patate.
Groupe 16A Légumes-racines	Carotte et Radis et Betterave sucrière ou betterave rouge	<u>Légumes-racines (VR 2070)</u> : Betterave rouge; Platycodon chinois; Grande Bardane, ou bardane comestible; Carvi, cumin noir; Carotte; Céleri-rave; Cerfeuil tubéreux; Racine de chicorée; Racine de pissenlit; Deodeok; Ginseng; Raifort; Kudzu; Racine de Ladybell (radix adenophora); Maca; Vigne de Madère; Mauka; Murnong, Moutarde tubéreuse de Chine; Persil tubéreux ; Pencil yam(Vignalanceolata); Radis; Radis noir; Radis blanc ; Racine de raiponce; Salsifis; Scorsonère d'Espagne; Scorsonère; Chervis; Betterave sucrière; Rutabaga, (Chou-navet) ; Ti palm; navet potager.

Tableau 2. Exemples de la sélection de produits représentatifs - végétaux

Groupe Codex/ Sous-groupe	Exemples de produits représentatifs	Extrapolation aux produits suivants
Groupe 16B Légumes tubercules et cormes	Pomme de terre ou Patate douce	<u>Légumes tubercules et cormes (VR 2071)</u> : Alocasia; Glycine tubéreuse; Arracacha; Dictame; Dictame de Guinée; Dictame de Polynésie; Banane d'Abyssinie; Canna comestible; Cassave; Racine de Chayotte; Crosne du Japon; Pomme de terre de Chine; Dolique sauvage; Gland de terre; Igname pied d'éléphant tubercule de Gastrodia; Racine de pois carré; Topinambour; Pomme de terre Kaffir; Konjac; Mashua; Oca; Conopode dénudé; Pomme de terre; Patate douce; Chou Caraïbes; Taro; Gland de terre; Ulluco; Poire de terre; Ignames, Pois patate.
Groupe 16C Légumes-racines et tubercules aquatiques	Sagittaire	<u>Légumes-racines et tubercules aquatiques (VR 2072)</u> : Sagittaire; Massette; Châtaigne d'eau; tubercule de lotus; Ol-bang-gae.
<b>Groupe 17 Légumes-tiges et à côtes</b>	Céleri et Asperge et/ou Artichaut	<u>Légumes-tiges et à côtes (VS 0078)</u> : Pousses d'acacia; Agave; Artichaut; Asperge; Pousse de bambou; Collets comestibles de bardane; Cardon; Céleri; Laitue de Chine; Pousse de Dok-hwal; Jeune pousses de Du-reup; pousses de Eum-na-mu; Fenouil, Bulbe, Fougères comestibles; Pétasite du Japon; Cœurs de palmier; Figue de barbarie; Rhubarbe; Crambe maritime; Tiges de patate douce; tiges de Taro; Udo; Persil japonais (Ache des marais); Zuiki.
Groupe 17A, Tiges et pétioles	Céleri	<u>Tiges et pétioles (VS 2081)</u> : Collets comestibles de Bardane; Cardon; Céleri; Laitue de Chine; Fenouil, bulbe; Pétasite du Japon; Rhubarbe; Tiges de patate douce; Tiges de Taro; Zuiki.
Groupe 17B, Jeunes pousses	Asperge	<u>Jeunes pousses (VS 2081)</u> : Agave; Asperges; pousses de bambou; Pousses de Dok-hwal; Jeunes pousses de Du-reup; Pousse d'Eum-na-mu; Fougères comestibles; Crambe maritime; Udo.
Groupe 17C, Autres	Artichaut	Artichaut; Cœurs de palmier; Figs de Barbarie; Persil japonais.
<b>Groupe 18 Champignons comestibles</b>	Champignons	<u>Champignons comestibles (VF 2084)</u> : Champignon; shimeji; Lepista nuda; Buna shimeji; Sparassis; Cèpe; Chanterelle; Enoki; Oreille de Judas; Coprin noir d'encre; Poule des Bois; Morille; Nameko; Phallus indusiatus; Pleurote; Matsutake (champignon des pins); Pom pom; Ganoderme luisant (reishi); Shiitaké (lentin du chêne); Shimeji; Volvaire volvacée; Strophaire; Truffe; Wangsongi; Trémelle en fuseau; Oreille du diable.

**ANNEXE II****Tableau 3. Exemples de la sélection de produits représentatifs – Graminées**

Groupe Codex/ Sous-groupe	Exemples de produits représentatifs	Extrapolation aux produits suivants
<b>Proposition A (du Comité consultatif international de regroupement des cultures)</b>		
Groupe 020 Céréales	Blé, Riz, Maïs doux frais et maïs fourrager sec et sorgho ou millet	<u>Céréales</u> : Amarante, Graine; Amarante étalée ; Sarrasin ; Alpiste annuel; Tartarie;; Chénopode pallidicaule Chia; Maïs , y compris fourrager , maïs doux et popcorn; Cram-cram; Fonio, noir; Huauzontle; Hungry rice; Quinoa; Coix-Lacryma Jobi (larme de Job) ; Millet ; Millet, Barnyard (Echinochloa); Éleusine; Millet queue de renard ; Millet japonais; Petit Millet, Mil à chandelle (Mil); Millet, commun; Avoine; Popcorn; Princess-feather; Psyllium; Psyllium, Blond; Quinoa; Riz; Oryza glaberrima; Riz sauvage; Riz sauvage oriental; Seigle; Sorgho; Maïs doux; Teff; Téosinte; Triticale; Blé
Groupe 20A Petits grains	Blé [et/ou Orge]	<u>Petits grains</u> : Amarante, Grain; Amarante étalée; Sarrasin; Sarrasin de Tartarie; Alpiste annuel; Chénopode pallidicaule; Chia; Cram-cram; Fonio, noir; Huauzontle; Hungry rice; Quinoa; Larme de Jobs; Avoine; Princess-feather; Psyllium; Psyllium, Blond; Quinoa; Seigle; Teff; Triticale; Blé
Groupe 20B Maïs, Grain Sorgho et Millet	Maïs doux et Maïs fourrager, Sorgho or Millet	<u>Maïs, Grain Sorgho et Millet</u> : Maïs, y compris Maïs fourrager, Maïs doux et Popcorn; Millet; Millet, Barnyard (Echinochloa); Éleusine; Millet, Queue de renard; Millet japonais; Petit millet; Mil à chandelle (Mil); Millet commun; Sorgho; Téosinte
Groupe 20C Riz	Riz	<u>Riz</u> : Riz; Oryza glaberrima; Riz sauvage; Riz sauvage oriental

<sup>1</sup>Barley proposé par le Canada en tant que “et/ou”, mais avec un nombre réduit d’essai pour le blé et l’orge.

Voir page suivante pour la proposition alternative B.



Tableau 3. Exemples de la sélection des produits représentatifs - Graminées

Groupe Codex/ Sous-groupe	Exemples de produits représentatifs	Extrapolation aux produits suivants
<b>Proposition B</b>		
<b>Groupe 020 Céréales</b>	Blé, Orge, Riz, Maïs, Sorgho ou Millet, Sarrasin et Maïs doux	<u>Céréales</u> : Amarante, Grain; Amarante étalée; Sarrasin; Sarrasin de Tartarie; Alpiste annuel ; Chénopode pallidicaule; Chia; Maïs, doux; Cram-cram; Fonio, Black; Huauzontle; Hungry rice; Quinoa; Larme de Jobs; maïs ; Millet; Millet, Barnyard (Echinochloa); Éleusine; Millet, Queue de renard; Millet japonais; Petit Millet ; Mil à chandelle (Mil); Millet commun; Princess-feather; Psyllium; Psyllium, Blond; Avoine; Popcorn; Quinoa; Riz; Oryza glaberrima; Riz sauvage; Riz sauvage, oriental; Seigle; Sorgho; Maïs doux; Teff; Téosinte; Triticale; Blé
Sous-groupe 20A, Blé	Blé	<u>Blé</u> : Alpiste annuel?; Cram-cram?; Fonio, noir?; Fonio, blanc?; Huauzontle?; Quinoa?; Larme de Jobs?; Seigle; Teff?; Triticale?; Blé
Sous-groupe 20B, Orge	Orge	<u>Orge</u> : Orge; Alpiste annuel?; Cram-cram?; Fonio, noir?; Fonio, blanc?; Huauzontle?; Quinoa?; Larme de Jobs?; Avoine, d'Éthiopie; Avoine cultivée ; Avoine décortiquée; Avoine nue; Teff?; Triticale?
Sous-groupe 20C, Riz	Riz	<u>Riz</u> : Riz, Oryza glaberrima; Riz sauvage; Riz sauvage, oriental
Sous-groupe 20D, Maïs, Millet, Sorgho	Maïs et sorgho ou millet	<u>Maïs, millet et Sorgho</u> : maïs ; Millet; Millet, Barnyard (Echinochloa); Éleusine; Millet, Queue de renard; Millet japonais; Petit Millet ; Mil à chandelle (Mil); Millet commun; Sorgho; Téosinte
Sous-groupe 20E, Pseudo-céréales	Sarrasin ?	<u>Sarrasin ?</u> : Amarante, Grain; Amarante étalée; Sarrasin; Sarrasin de Tartarie; Chénopode pallidicaule, Chia; Quinoa; Princess-feather; Psyllium; Psyllium, Blond; Quinoa
Sous-groupe 20F, Maïs doux	Maïs	<u>Maïs doux</u> : maïs doux

**LISTE DES PARTICIPANTS**

<a href="mailto:Almut.Bitterhof@ec.europa.eu">Almut.Bitterhof@ec.europa.eu</a>	Almut.Bitterhof@ec.europa.eu
Barbara Madden	madden.barbara@epa.gov
Brazil Codex Contact Point ( <a href="mailto:codex@agricultura.gov.br">codex@agricultura.gov.br</a> )	codex@agricultura.gov.br
Carlos Venâncio ( <a href="mailto:carlos.venancio@agriculture.gov.br">carlos.venancio@agriculture.gov.br</a> )	carlos.venancio@agriculture.gov.br
Codex Contact Point Argentina ( <a href="mailto:codex@minagri.gob.ar">codex@minagri.gob.ar</a> )	codex@minagri.gob.ar
Codex Contact Point India ( <a href="mailto:codex-india@nic.in">codex-india@nic.in</a> )	codex-india@nic.in
Codex EU	codex@ec.europa.eu
Codex Korea ( <a href="mailto:codexkorea@korea.kr">codexkorea@korea.kr</a> )	codexkorea@korea.kr
<a href="mailto:codex@acfs.go.th">codex@acfs.go.th</a>	codex@acfs.go.th
Danny Zust ( <a href="mailto:danny.zust@ms.etat.lu">danny.zust@ms.etat.lu</a> )	danny.zust@ms.etat.lu
David Lunn ( <a href="mailto:dave.lunn@mpi.govt.nz">dave.lunn@mpi.govt.nz</a> )	dave.lunn@mpi.govt.nz
Duong Kim Thoa ( <a href="mailto:kimthoavrg@gmail.com">kimthoavrg@gmail.com</a> )	kimthoavrg@gmail.com
<a href="mailto:florence.gerault@agriculture.gouv.fr">florence.gerault@agriculture.gouv.fr</a>	florence.gerault@agriculture.gouv.fr
Frederic Hommet ( <a href="mailto:frederic.hommet@anses.fr">frederic.hommet@anses.fr</a> )	frederic.hommet@anses.fr
Gordana Jurak ( <a href="mailto:Gordana.Jurak@stampar.hr">Gordana.Jurak@stampar.hr</a> )	Gordana.Jurak@stampar.hr
Hemlata Dowlut ( <a href="mailto:hdownlut@mail.gov.mu">hdownlut@mail.gov.mu</a> )	hdownlut@mail.gov.mu
José Giménez	josegd78@hotmail.com
K. K. Sharma ( <a href="mailto:kksaicrp@yahoo.co.in">kksaicrp@yahoo.co.in</a> )	kksaicrp@yahoo.co.in
Kim Hee-Jung ( <a href="mailto:heejung731@korea.kr">heejung731@korea.kr</a> )	heejung731@korea.kr
Kim Hyo-Chin ( <a href="mailto:hckim77@korea.kr">hckim77@korea.kr</a> )	hckim77@korea.kr
Konstantin Eller ( <a href="mailto:eller@ion.ru">eller@ion.ru</a> )	eller@ion.ru
Kwon Chan-Hyeok ( <a href="mailto:chkwon@korea.kr">chkwon@korea.kr</a> )	chkwon@korea.kr
Laura Bonomi ( <a href="mailto:lbonomi@senasa.gov.ar">lbonomi@senasa.gov.ar</a> )	lbonomi@senasa.gov.ar
Laura Nollen ( <a href="mailto:Nollen.laura@epa.gov">Nollen.laura@epa.gov</a> )	Nollen.laura@epa.gov
Lucia Klauser ( <a href="mailto:lucia.klauser@blv.admin.ch">lucia.klauser@blv.admin.ch</a> )	lucia.klauser@blv.admin.ch
Mickael Taillandier	mickael.taillandier@anses.fr
Miki Matsui ( <a href="mailto:miki_matsui@nm.maff.go.jp">miki_matsui@nm.maff.go.jp</a> )	miki_matsui@nm.maff.go.jp
Moon-Ik Chang ( <a href="mailto:1004@korea.kr">1004@korea.kr</a> )	1004@korea.kr
Nguyen Thi Hang ( <a href="mailto:nth202@gmail.com">nth202@gmail.com</a> )	nth202@gmail.com
P. K. Chakrabarty ( <a href="mailto:adgpp.icar@nic.in">adgpp.icar@nic.in</a> )	adgpp.icar@nic.in
P. K. Chakrabarty ( <a href="mailto:pranjibc@hotmail.com">pranjibc@hotmail.com</a> )	pranjibc@hotmail.com
Panpilad Saikaew ( <a href="mailto:panpilad@acfs.go.th">panpilad@acfs.go.th</a> )	panpilad@acfs.go.th
<a href="mailto:raj.bhula@apvma.gov.au">raj.bhula@apvma.gov.au</a>	raj.bhula@apvma.gov.au
<a href="mailto:Roberto.MANOS@ec.europa.eu">Roberto.MANOS@ec.europa.eu</a>	Roberto.MANOS@ec.europa.eu
SARDA Xavier	Xavier.SARDA@anses.fr
Thach Thi Tu Cau ( <a href="mailto:codexvn@vfa.gov.vn">codexvn@vfa.gov.vn</a> )	codexvn@vfa.gov.vn
Tunde Sigbeku ( <a href="mailto:sigbeku.o@nafdac.gov.ng">sigbeku.o@nafdac.gov.ng</a> )	sigbeku.o@nafdac.gov.ng
<a href="mailto:Volker.WACHTLER@ec.europa.eu">Volker.WACHTLER@ec.europa.eu</a>	Volker.WACHTLER@ec.europa.eu
Yoshiyuki Takagishi ( <a href="mailto:codex_maff@nm.maff.go.jp">codex_maff@nm.maff.go.jp</a> )	codex_maff@nm.maff.go.jp
<a href="mailto:yoshiyuki_takagishi@nm.maff.go.jp">yoshiyuki_takagishi@nm.maff.go.jp</a>	yoshiyuki_takagishi@nm.maff.go.jp
Young-Wook Sohn ( <a href="mailto:s9918@korea.kr">s9918@korea.kr</a> )	s9918@korea.kr
Dan Kunkel	kunkel@aesop.rutgers.edu
Jennifer Selwyn	jennifer.selwyn@hc-sc.gc.ca